



Lefebvre Dalloz

8 & 9 juillet 2021

DISTANCIEL

PRÉSENTIEL

Les

Incontournables

Dalloz

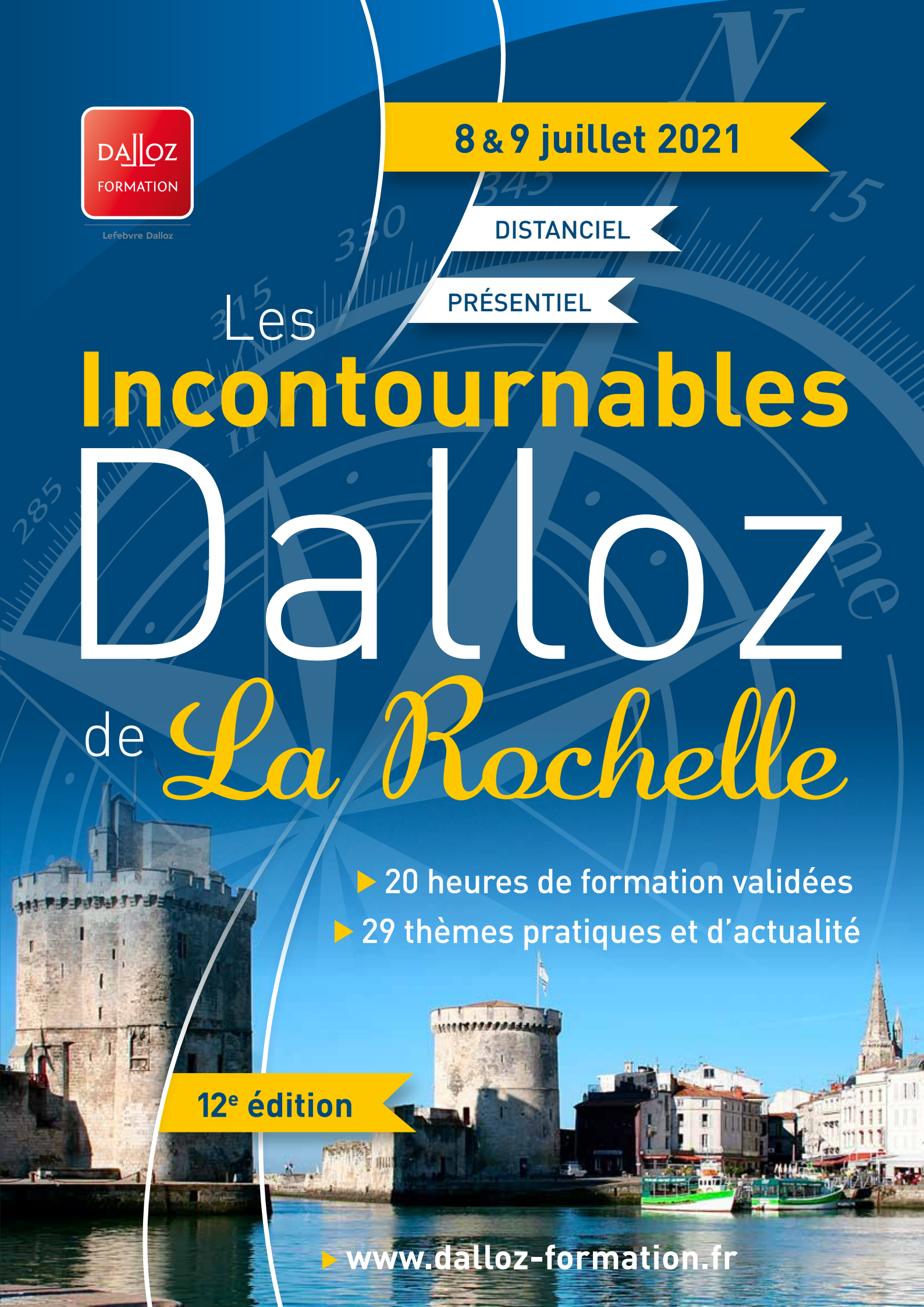
de

La Rochelle

- ▶ 20 heures de formation validées
- ▶ 29 thèmes pratiques et d'actualité

12^e édition

▶ www.dalloz-formation.fr





Lefebvre Dalloz

Les Incontournables Dalloz de La Rochelle

12^e édition

Participez à la 12^e édition des Incontournables Dalloz de La Rochelle, un évènement unique d'échanges entre professionnels du droit vous permettant de disposer d'une vision complète des dernières évolutions légales et jurisprudentielles fortement impactées par la crise sanitaire.

Afin de vous assurer une parfaite maîtrise des actualités ayant marqué le paysage juridique de ces derniers mois, nous avons élaboré pour vous 24 ateliers animés par des experts.

Impacts des textes adoptés face à la crise de la Covid-19, enjeux et bilan de la réforme du droit des sûretés, actualités jurisprudentielles dans tous les domaines... Autant de points de vigilance qui seront analysés par nos intervenants experts sous un angle pratique et opérationnel.

En cette année si particulière, nous amenant à acquérir plus de flexibilité, nous avons à cœur de vous proposer une nouvelle offre de formation, adaptée à vos besoins.

Cette nouvelle édition sera donc à la carte : participez en présentiel* ou à distance !



Les + de l'évènement

► 16 ateliers de 4 heures de formation au choix

NOUVEAU ► 8 ateliers de 2 heures de formation au choix

NOUVEAU ► Dont 7 ateliers pratiques

NOUVEAU ► Accès au replay de tous vos ateliers

► 5 webformations de 2 heures au choix

► Plus de 20 experts à votre rencontre

► Accès en ligne à tous les dossiers documentaires suite à l'évènement

NOUVEAU ► Conférence interactive offerte le jeudi 8 juillet à 18h30

► Animation le jeudi 8 juillet à partir de 19h30*

* Cette animation, en présentiel, sera maintenue sous réserve d'éventuelles contraintes sanitaires et gouvernementales

Informations pratiques

► LIEU

À **distance** via notre plateforme dédiée ou en **présentiel**
à l'Hôtel Mercure Vieux Port Sud
Quai Louis Prunier - 17000 La Rochelle

► ACCÈS

Par la route (à 1h50 de Nantes ou Bordeaux)
En TGV (à 3h de Paris)
Par avion : code de réduction Air France : 37517AF

► INFORMATIONS & INSCRIPTIONS



Site : www.dalloz-formation.fr
E-mail : inscription@dalloz.fr



Dalloz Formation - 45 rue Liancourt - 75014 Paris



Tél : 01 40 64 13 00
Fax : 01 40 64 54 69



Suivez-nous sur



* Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, l'évènement est maintenu à ce jour mais le nombre de places en présentiel est limité. Nos CGV sont assouplies vous permettant d'annuler votre inscription sans frais jusqu'à 11 jours ouvrés avant le démarrage des ateliers (ou de passer au format digital jusqu'à 48h avant l'évènement). Un protocole sanitaire est mis en place dans l'hôtel afin de veiller au respect des mesures d'hygiène et de prévention pour assurer votre sécurité. Notre service client reste à votre disposition pour répondre à vos questions par mail à inscription@dalloz.fr

ATELIERS DE FORMATION DU JEUDI 8 JUILLET 2021

	9H - 13H	14H - 18H
DROIT IMMOBILIER CONSTRUCTION	Réforme du statut de la copropriété et Impacts de la Covid-19	Actualité du droit de la construction : évolutions jurisprudentielles et incidences pratiques
DROIT DES AFFAIRES DROIT DES SOCIÉTÉS	Actualité du droit des entreprises en difficulté : réforme des sûretés, autres évolutions et impacts opérationnels	 Mise en œuvre et suivi des opérations de restructuration  Cession de fonds de commerce : méthodes d'évaluation et conseils opérationnels
DROIT SOCIAL DROIT DU TRAVAIL	Actualité des relations individuelles de travail : actualités légales et évolutions jurisprudentielles	Actualité des relations collectives de travail
DROIT DE LA FAMILLE FISCALITÉ PATRIMONIALE	Actualité du droit du divorce : retour sur la nouvelle procédure de divorce	Droit des régimes matrimoniaux : nouveauités procédurales et impacts opérationnels
PROCÉDURE CIVILE DOMMAGE CORPOREL	Actualité du droit du dommage corporel	Procédure d'appel : apports jurisprudentiels et actualité réglementaire

Au choix dans le pack 20h

Poursuivez votre parcours de formation, depuis chez vous, grâce à nos webformations et ateliers en replay vidéo.

Les ateliers en replay seront accessibles sur une plateforme d'hébergement dans le mois suivant l'évènement.
Le suivi du replay sera validé au titre des heures de formation continue.

Les webformations vous permettront d'actualiser vos connaissances et de poser vos questions en temps réel au formateur. Nos webformations sont accessibles en multisupports (ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion Internet).

OPTION 1



**1 ATELIER DE 4H
EN REPLAY VIDÉO
16 THÈMES AU CHOIX**

OPTION 2



**2 WEBFORMATIONS
DE 2H
5 THÈMES AU CHOIX**

OPTION 3



**2 ATELIERS DE 2H
EN REPLAY VIDÉO
8 THÈMES AU CHOIX**

OPTION 4



**1 ATELIER DE 2H
EN REPLAY VIDÉO
+
1 WEBFORMATION
DE 2H**

► PROGRAMME DE L'ÉVÈNEMENT

ATELIERS DE FORMATION DU VENDREDI 9 JUILLET 2021

9H - 13H		14H - 18H		
Baux commerciaux : actualités jurisprudentielles et impacts de la pandémie		Baux d'habitation : actualités jurisprudentielles et perspectives pratiques		DROIT IMMOBILIER CONSTRUCTION
Actualité du droit des sociétés : évolutions majeures et impacts opérationnels		Actualité du droit des contrats : droit transitoire, évolutions jurisprudentielles et impacts de la Covid-19		DROIT DES AFFAIRES DROIT DES SOCIÉTÉS
Santé, sécurité au travail : apports des textes récents et impacts de la crise sanitaire		 Mise en place et gestion du télétravail : bonnes pratiques et conseils opérationnels	 Aménagement du temps de travail : impacts de la crise sanitaire et conseils opérationnels	DROIT SOCIAL DROIT DU TRAVAIL
Actualité du droit des successions : panorama de jurisprudence et impacts opérationnels	 Pratique de liquidation du régime de communauté légale	Pratique de la SCI et montages patrimoniaux : dernières actualités		DROIT DE LA FAMILLE FISCALE PATRIMONIALE
Procédure civile : conseils opérationnels et aspects prospectifs		 Techniques de négociation dans les MARD : conseils opérationnels	 Développer son cabinet : digitalisation et outils de communication	PROCÉDURES EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

WEBFORMATIONS - 2H

**Actualité
de la vente
immobilière**

Le 21/10/21
10h-12h

**Délégation
de pouvoirs :
conformité et
bonnes pratiques**

Le 13/10/21
10h-12h

**Calculer
les indemnités
de rupture
du contrat**

Le 25/09/21
10h-12h

**Séparation des
couples non
mariés : calcul
des créances**

Le 25/06/21
10h-12h

**Facturation
de l'avocat et
recouvrement
des impayés :
conseils
opérationnels**

Le 13/10/21 10h-12h

« L'IA au service de la pratique juridique » le jeudi 8 juillet à 18h30

Venez améliorer votre stratégie contentieuse et transactionnelle grâce à des nouveaux outils d'analyse du risque juridique (animée par Case Law Analytics).

**CONFÉRENCE
INTERACTIVE
OFFERTE**

Objectifs, prérequis et programmes complets à retrouver sur www.dalloz-formation.fr

DOSSIERS DOCUMENTAIRES

LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT SUR NOTRE PLATEFORME E-LEARNING :

Vous bénéficierez le jour J des annexes documentaires de vos ateliers et vous pourrez accéder, suite à l'évènement via notre plateforme dédiée, à l'intégralité des annexes sur les 24 thématiques des Incontournables Dalloz de la Rochelle. Vous vous constituerez ainsi une documentation complète et à jour de l'actualité juridique.

► PARMi NOS INTERVENANTS EXPERTS :



Cyrille AUCHÉ

Avocat spécialiste en procédure d'appel, Associé du Cabinet Verbateam Avocats, Chargé d'enseignement à la faculté de droit de Montpellier



Gwladys BEAUCHET

Avocate associée, DS Avocats



Gérard BETTAN

Avocat au Barreau de Paris, Société d'avocats Bettan Demaret Avocats



Jean-Pierre BLATTER

Avocat associé, Fondateur du cabinet Blatter Seynaeve & associés, Avocat au Barreau de Paris, Ancien Professeur des universités associé



Jérôme CASEY

Avocat associé, Cabinet CASEY Avocats, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux



Cyrille CHARBONNEAU

Avocat Associé, Cabinet AEDES JURIS, Docteur en droit, Chargé d'enseignement à l'Université Descartes (Paris V), Consultant en droit de la construction



Natalie FRICERO

Professeure à l'Université Nice-Côte d'Azur, spécialiste de la procédure civile et des procédures civiles d'exécution, membre du Conseil supérieur de la magistrature



Benoît MORNET

Conseiller près la Cour de cassation



Grégory MOUY

Avocat associé, Cabinet Aarpi Mouy Dangleterre, Docteur en droit privé à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)



Agnès LEBATTEUX-SIMON

Avocate spécialisée en droit immobilier, Associée de la SCP ZURFLUH LEBATTEUX SIZAIRE, Professeure en droit de la copropriété à l'ICH (CNAM)

8 & 9 juillet 2021

12^e édition

2 jours d'ateliers
de formation

Jeudi et vendredi

Accueil et émargement : 8h30-9h00
Ateliers du matin : 9h00-13h00
Pause repas : 13h00-14h00
Ateliers de l'après-midi : 14h00-18h00

Jeudi uniquement

Conférence interactive : 18h30
Animation : 19h30

Programme complet sur notre site
www.dalloz-formation.fr

Je choisis mon pack formation

- ☐ **PACK 16H - 8 et 9 juillet 2021 : 920 € HT (1 104 € TTC)**
- ☐ **PACK 20H - 8 et 9 juillet 2021 : 1 120 € HT (1 344 € TTC) avec 4 options**
- Je sélectionne le format ☐ Présentiel ☐ Distanciel
- ☒ Je bénéficie d'un accès en ligne à l'ensemble des supports documentaires (offert pour toute inscription)
- ☐ Je m'inscris au(x) déjeuner(s) (offert pour toute inscription)
- ☐ Je participe à l'animation du jeudi 8 juillet au soir (offert pour toute inscription)
- ☐ Je participe à la conférence interactive offerte « L'IA au service de la pratique juridique » du jeudi 8 juillet 2021 (offert pour toute inscription)

Je bénéficie d'une remise de -10% *

- ☐ Inscriptions multiples : pour toute inscription simultanée de 3 personnes ou plus d'une même entité (merci de remplir un bulletin par participant)
- ☐ Ancien participant aux Incontournables Dalloz de la Rochelle
- ☐ Avocat du Barreau de la Rochelle
- ☐ **PACK 16H : 828 € HT (993,60 € TTC) par personne**
- ☐ **PACK 20H : 1008 € HT (1 209,60 € TTC) par personne**

* Remises non cumulables

Je choisis mes ateliers inclus dans le pack 16H

Jeudi 8 juillet 2021

DE 9H À 13H

- ☐ Réforme du statut de la copropriété et Impacts de la Covid-19
- ☐ Actualité du droit des entreprises en difficulté : réforme des sûretés, autres évolutions et impacts opérationnels
- ☐ Actualité des relations individuelles de travail : actualités légales et évolutions jurisprudentielles
- ☐ Actualité du droit du divorce : retour sur la nouvelle procédure de divorce
- ☐ Actualité du droit du dommage corporel

DE 14H À 18H

- ☐ Actualité du droit de la construction : évolutions jurisprudentielles et incidences pratiques
- ☐ Mise en œuvre et suivi des opérations de restructuration | 14H 16H
- ☐ Cession de fonds de commerce : méthodes d'évaluation et conseils opérationnels | 16H 18H
- ☐ Actualité des relations collectives de travail
- ☐ Droit des régimes matrimoniaux : nouveautés procédurales et impacts opérationnels
- ☐ Procédure d'appel : apports jurisprudentiels et actualité réglementaire

Vendredi 9 juillet 2021

DE 9H À 13H

- ☐ Baux commerciaux : actualités jurisprudentielles et impacts de la pandémie
- ☐ Actualité du droit des sociétés : évolutions majeures et impacts opérationnels
- ☐ Santé, sécurité au travail : apports des textes récents et impacts de la crise sanitaire
- ☐ Actualité du droit des successions : panorama de jurisprudence et impacts opérationnels | 9H 11H
- ☐ Pratique de liquidation du régime de communauté légale | 11H 13H
- ☐ Procédure civile : conseils opérationnels et aspects prospectifs

DE 14H À 18H

- ☐ Baux d'habitation : actualités jurisprudentielles et perspectives pratiques
- ☐ Actualité du droit des contrats : droit transitoire, évolutions jurisprudentielles et impacts de la Covid-19
- ☐ Mise en place et gestion du télétravail : bonnes pratiques et conseils opérationnels | 14H 16H
- ☐ Aménagement du temps de travail : impacts de la crise sanitaire et conseils opérationnels | 16H 18H
- ☐ Pratique de la SCI et montages patrimoniaux : dernières actualités
- ☐ Techniques de négociation dans les MARD : conseils opérationnels | 14H 16H
- ☐ Développer son cabinet : digitalisation et outils de communication | 16H 18H

Je choisis mes 4H de formation incluses dans le pack 20H

OPTION 1 :

Accès à 2 webformations de 2H

- ☐ Actualité de la vente immobilière
- ☐ Délégation de pouvoirs : conformité et bonnes pratiques
- ☐ Calculer les indemnités de rupture du contrat
- ☐ Séparation des couples non mariés : calcul des créances
- ☐ Facturation de l'avocat et recouvrement des impayés : conseils opérationnels

OPTION 2 :

Accès au replay d'un atelier de 4H

Choix de l'atelier :

OPTION 3 :

Accès au replay de 2 ateliers de 2H

Choix de l'atelier 1 :

Choix de l'atelier 2 :

OPTION 4 :

Accès au replay d'un atelier de 2H + une webformation de 2H (voir colonne 1)

Choix de l'atelier :

Choix de la webformation :

En cas d'inscriptions multiples, merci de remplir un bulletin par participant. (Les Incontournables Dalloz de La Rochelle ne peuvent pas être inclus dans les Pass)

* Société / Cabinet : _____ * SIRET : _____

* Adresse : _____

* CP : _____ Ville : _____

* Tél. : _____ Fax : _____

* E-mail du participant (pour l'accès aux ressources pédagogiques) : _____ @ _____

Participant ☐ M. ☐ Mme * Nom : _____ * Prénom : _____

* Fonction et activité dominante : _____

Règlement : ☐ Par virement : BNP PARIBAS IBAN FR76 30004 01328 00013193945 04 BIC : BNPAFRPPXXX ☐ Par chèque, à l'ordre de DALLOZ FORMATION

* Champs obligatoires

Montant à régler : _____ € HT soit _____ € TTC (TVA 20%)

Adresse de facturation si différente : _____

Raison sociale : _____

CP : _____ Ville : _____

Nom du contact : _____ Tél. : _____

* SIRET : _____

Votre inscription doit être obligatoirement signée et tamponnée

Bulletin d'inscription à retourner dûment complété et signé :

- Par e-mail : inscription@dalloz.fr

- Par fax : 01 40 64 54 69

- Par courrier : Dalloz Formation, 45 rue Liancourt - 75014 PARIS

Ou inscrivez-vous directement sur notre site :

www.dalloz-formation.frConditions générales de vente consultables sur www.dalloz-formation.fr

Rappel des conditions d'annulation

En cas d'annulation de sa participation par le Client entre le 11^e et le 4^e jours ouvrés avant la date de début de la Formation, l'Organisme de formation lui facturera 50% du prix non remis de la Formation.

Si l'annulation intervient dans les 3 jours ouvrés qui précèdent la date de la Formation, l'Organisme de formation lui facturera 100% du prix non remis. Le report du format présentiel en format distanciel par le Client doit se faire 48H avant le premier atelier de l'évènement.

Organisme de formation : Dalloz Formation. Déclaration d'activité formation n°11 75 33961 75.

☐ J'ai lu et accepte les conditions générales de vente* Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, l'évènement est maintenu à ce jour mais le nombre de places en présentiel est limité. Nos CGV sont assouplies vous permettant d'annuler votre inscription sans frais jusqu'à 11 jours ouvrés avant le démarrage des ateliers (ou de passer au format digital jusqu'à 48h avant l'évènement). Notre service client reste à votre disposition pour répondre à vos questions par mail à inscription@dalloz.fr